

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 12 Mai 2017, sous la présidence du Maire Alain Marzin.

Ordre du jour :

**1- Projet de fusion des Syndicats Intercommunaux d'Adduction d'Eau Potable :**

La loi NOTRE du 7 Août 2015 prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale avec prises de compétence des EPCI pour l'eau, l'assainissement et les eaux pluviales, obligatoire au 1er Janvier 2020

La C C K B a prévu de prendre la compétence « assainissement » mais pas la compétence « eau potable ».

Le Syndicat d'Eau du Centre- Bretagne a décidé par délibération du 15 Déc 2016 de fusionner avec 2 autres syndicats ( Syndicat de St Maudez et le Syndicat de St Nicolas).

Le nouveau syndicat mixte créé à compter du 1er Janvier 2018 sera dénommé « Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Kreiz-Breizh « ,le siège social : Bon Repos sur Blavet (Laniscat) et le siège administratif : St Nicolas Du Pélem

Il est demandé au Conseil Municipal de valider l'arrêté de Mr Le Préfet des Côtes d'Armor, portant sur le projet de périmètre ainsi que les statuts.

Avis Favorable du Conseil.

**2 Renouvellement de la convention avec l' O S L de mise à disposition d'un directeur pour les TAP.**

La convention initiale, conclue pour l'année 2015/2016 étant arrivée à échéance, il y a lieu de la renouveler pour l'année scolaire en cours.

Avis Favorable du Conseil.

**3 Convention d'entretien des espaces verts aux abords des logements sociaux avec la C C K B (ancien presbytère).**

Les services techniques de la commune effectuent l'entretien. En contre partie , la CCKB verse une rémunération basée sur le coût réel du service.

La précédente convention étant arrivée à échéance, il y a lieu de la renouveler pour une période de 3 ans.

Avis Favorable du Conseil.

**4 Demande de subvention, complémentaire :**

Une subvention de 20€ est attribuée à la Chambre des Métiers de Quimper pour un(e) apprenti(e) suivant une formation en apprentissage « coiffure ».

Avis Favorable du Conseil.

**5 Personnel communal :**

Suite à la loi de 2016 sur les reclassements, le centre de gestion 22 a transmis les propositions d'avancement de grade. En 2017, deux agents peuvent en bénéficier.

Afin de nommer ces deux agents sur leur nouveau grade, il y a lieu de le créer au tableau des effectifs et de supprimer celui anciennement occupé .

La nomination pourrait être effective au 1er Juin 2017.

Avis Favorable du Conseil

**6-Acquisition de jeux au plan d'eau et à l'école :**

Certains jeux n'étant plus aux normes de sécurité, il y a un besoin urgent de les remplacer.

Coût total : 36.043,97 TTC

## **Avis Favorable du Conseil.**

### **7 Questions diverses :**

#### **\* Extension du Cabinet Médical :**

**Les travaux sont réceptionnés, l'arrivée de nouveaux médecins étant imminente.**

#### **\*Aménagements des entrées de bourg :**

**Les esquisses ont été transmises à l 'A T D (agence technique départementale) pour avis. Si validation en l'état, la présentation au Conseil Municipal pour approbation se fera lors d'une prochaine séance .**

#### **Portes Ouvertes :**

**Une après-midi portes ouvertes est prévue le Samedi 17 Juin à partir de 14h .**

**Le but étant de découvrir et de faire connaître à la population les dernières réalisations communales ( Complexe KERFERS, avec garderie, cantine scolaire municipale, salle associative) et les( Nouveaux vestiaires avec le complexe sportif ).**

**La population y est cordialement invitée.**